

MIDNIGHT

Group Midnight Sun
Sun

Group Midnight Sun

... Une nouvelle race de Managers

B.P: 2469 Lomé-TOGO Tél: +228 22 26 22 04 Fax: +228 22 26 22 08 E-mail: mid_night2469@yahoo.fr



La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 23 du 28 Mars 2013

250
FCFA

Journalistes, recollez les morceaux!

HOMMES POLITIQUES ET DEMÊLES JUDICIAIRES

Le grand Nicolas Sarkozy mis en examen joue au politique moderne et civilisé

Les opposants togolais inculpés jouent aux drôles d'énergumènes

MISS TOGO 2013

La course à la succession de Miss Symphonie Gantin lancée



Miss Togo 2012

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le Ministre AGBA rappelle que le traitement est gratuit au Togo

CONFÉRENCE / SEMINAIRE DE FORMATION EMPRETEC

L'ANPGF renforce la capacité des entrepreneurs du 15 au 20 Avril

SONDAGE D'OPINION

95% des togolais pour le limogeage de Didier Six

ENQUÊTE SUR LES INCENDIES ET REBONDISSEMENTS CATASTROPHIQUES

Versatilité effroyable de l'accusateur des commanditaires du crime

Des doutes planent sur la lucidité mentale de Mohamed Loum



Mohamed Loum

MUSIQUE / DETECTION ET PROMOTION DES TALENTS CACHES



Bientôt sur nos écrans la série télé-réalité « 228 T FACTOR »

PROMOTION DE LA CINÉMATOGRAPHIE TOGOLAISE

La série télé Miss Diamant lancée



Editorial

Par Yves GALLEY

Journalistes, recollez les morceaux!

DIVISION! Ce mot serait un être humain qu'on chercherait tous à le buter, de toutes nos forces, et par n'importe quelle manière, si cela suffirait à faire de la corporation des journalistes une entité unie, indivisible et forte. Qu'à cela ne tienne, le bon sens, cette faculté cartésienne la mieux partagée au monde, étant innée en chacun de nous, il suffit de la réveiller. Sursaut d'orgueil, soit ! La nouvelle mouture de la Loi organique de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), dans la tentative de provoquer son abrogation, les journalistes togolais ont fendillé leurs gueules sur l'autel de la division, de la trahison, du commérage et pire, de la haine. Deux courants prétextant lutter pour la même cause s'affrontaient et les proportions de cet antagonisme ont frisé parfois un ridicule qui jette du discrédit sur la corporation.

Depuis une bonne décennie, la presse participe à la lutte pour l'effectivité de la pluralité d'opinions, de la diversité des courants de pensée, des valeurs sûres de l'expression de la liberté de presse et de la communication. En tout ce temps, cette même presse n'a jamais raté le coche s'il s'agit de tirer à boulets rouges sur le manque de hauteur des acteurs de l'opposition à s'unir, tout comme sur la lutte viciée par l'intérêt personnel des centrales syndicales. Aujourd'hui, alors qu'ils ont l'opportunité de servir au peuple une sacrée leçon d'unité et de cohésion pour la cause commune, les professionnels des médias dégainent leurs épées et se transpercent, publiquement.

Heureusement, nul n'aura le temps de porter le coup fatal, puisque Abdou Assouma, le président de la Cour constitutionnelle a mis fins aux hostilités, du moins, a réussi à imposer une accalmie, en attendant la suite des événements. Le décret de la Cour mutilant la loi organique de la Haac passe pour une main qui a désamorcé une bombe atomique, la mâchoire cassée du confrère Younglove n'était qu'un dégât en miniature de l'explosion.

Balle à terre ! Journalistes, c'est le temps de recoller les morceaux, de reprendre courage pour se regarder de nouveau en face, pour briser les liens de la rancune, pour arrêter la campagne de livraison des uns et des autres à la vindicte populaire.

Aussi longtemps que la terre sera planète vivable, la dialectique serait le moteur de l'histoire, le dépassement de soi pour accepter les contradictions est un devoir pour l'intellectuel illuminé. Dans les grandes nations plus "presse" et plus civilisées, la gauche et la droite dispose chacune de sa presse. La maison blanche a ses journalistes propres, de même que l'Elysée. En France, même la corporation de la magistrature est un monstre à deux têtes, le SM, Syndicat de la Magistrature (Gauche) et l'USM, Union syndicat des magistrats (Droite). Face aux défis géants qui s'imposent à la presse togolaise en termes de moyens et de renforcement de capacité, les journalistes ont hautement besoin de fédérer leurs énergies au lieu de se lancer bêtement dans une guerre de "voici les journaux du pouvoir... voici les journaux de l'opposition". A terre la Hâche de la discrimination et de la catégorisation. Recollons nos morceaux, respectons-nous et faisons honneur à notre noble métier!

La SYMPHONIE
Bimensuel d'informations générales et de Publicité

Récépissé N° 0445/12/01/HAAC

symphonie2012@yahoo.com Maison de la Presse: Casier N°16

Directeur de Publication **Yao Sénam GALLEY**

90 38 36 16 / 22 43 09 59

Rédaction **Elyas PADABADI Joseph Ange, BROOHMAri**

Directrice Commerciale **Ghis AMEDEN**

Edition **SYMPHONIE MEDIA PRODUCTION**

Imprimerie **LA COLOMBE 22 20 02 45**

Tirage **2000 exemplaires**

INAUGURATION PONTIFICALE

Voici l'homélie du Pape François

Chers frères et sœurs !

Je remercie le Seigneur de pouvoir célébrer cette Messe de l'inauguration de mon ministère pétrinien en la solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie et Patron de l'Église universelle : c'est une coïncidence très riche de signification, et c'est aussi la fête de mon vénéré Prédécesseur : nous lui sommes proches par la prière, pleins d'affection et de reconnaissance.

Je salue avec affection les Frères Cardinaux et Evêques, les prêtres, les diacres, les religieux et les religieuses et tous les fidèles laïcs. Je remercie de leur présence les représentants des autres Églises et Communautés ecclésiales, de même que les représentants de la communauté juive et d'autres communautés religieuses. J'adresse mon cordial salut aux Chefs d'État et de Gouvernement, aux Délégations officielles de nombreux pays du monde et au Corps diplomatique.

Nous avons entendu dans l'Évangile que « Joseph fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse » (Mt 1, 24). Dans ces paroles est déjà contenue la mission que Dieu confie à Joseph, celle d'être custos, gardien. Gardien de qui ? De Marie et de Jésus ; mais c'est une garde qui s'étend ensuite à l'Église, comme l'a souligné le bienheureux Jean-Paul II : « Saint Joseph a pris un soin affectueux de Marie et s'est consacré avec joie à l'éducation de Jésus Christ, de même il est le gardien et le protecteur de son Corps mystique, l'Église, dont la Vierge sainte est la figure et le modèle » (Exhort. apost. Redemptoris Custos, n. 1).

Comment Joseph exerce-t-il cette garde ? Avec discrétion, avec humilité, dans le silence, mais par une présence constante et une fidélité totale, même quand il ne comprend pas. Depuis son mariage avec Marie jusqu'à l'épisode de Jésus, enfant de douze ans, dans le Temple de Jérusalem, il accompagne chaque moment avec prévenance et avec amour. Il est auprès de Marie son épouse dans les moments sereins et dans les moments difficiles de la vie, dans le voyage à Bethléem pour le recensement et dans les heures d'anxiété et de joie de l'enfantement ; au moment dramatique de la fuite en Égypte et dans la recherche inquiète du fils au Temple ; et ensuite dans le quotidien de la maison de Nazareth, dans l'atelier où il a enseigné le métier à Jésus.

Comment Joseph vit-il sa vocation de gardien de Marie, de Jésus, de l'Église ? Dans la constante attention à Dieu, ouvert à ses signes, disponible à son projet, non pas tant au sien propre ; et c'est cela que Dieu demande à David, comme nous l'avons entendu dans la première Lecture : Dieu ne désire pas une maison construite par l'homme, mais il désire la fidélité à sa Parole, à son dessein ; c'est Dieu lui-même qui construit la maison, mais de pierres vivantes marquées de son Esprit. Et Joseph est « gardien », parce qu'il sait écouter Dieu, il se laisse guider par sa volonté, et justement pour cela il est encore plus sensible aux personnes qui lui sont confiées, il sait lire avec réalisme les événements, il est attentif à ce qui l'entoure, et il sait prendre les décisions les plus sages. En lui, chers amis, nous voyons comment on répond à la vocation de Dieu, avec disponibilité, avec promptitude, mais nous voyons aussi quel est le centre de la vocation chrétienne : le Christ ! Nous gardons le Christ dans notre vie, pour garder les autres, pour garder la création !

La vocation de garder, cependant, ne nous concerne pas seulement nous les chrétiens, elle a une dimension qui précède et qui est simplement humaine, elle concerne tout le monde. C'est le fait de garder la création tout entière, la beauté de la création, comme il nous est dit dans le Livre de la Genèse et comme nous l'a montré saint François d'Assise : c'est le fait d'avoir du respect pour toute créature de Dieu et pour l'environnement dans lequel nous vivons. C'est le fait de garder les gens, d'avoir soin de tous, de chaque personne, avec amour, spécialement des enfants, des personnes âgées, de celles qui sont plus fragiles et qui souvent sont dans la périphérie de notre cœur. C'est d'avoir soin l'un de l'autre dans la famille : les époux se gardent réciproquement, puis comme parents ils prennent soin des enfants et avec le temps aussi les enfants deviennent gardiens des parents. C'est le fait de vivre avec sincérité les amitiés, qui sont une garde réciproque dans la confiance, dans le respect et dans le bien. Au fond, tout est confié à la garde de l'homme, et c'est une responsabilité qui nous concerne tous. Soyez des gardiens des dons de Dieu !

Et quand l'homme manque à cette responsabilité, quand nous ne prenons pas soin de la création et des frères, alors la destruction trouve une place et le cœur s'endurcit. À chaque époque de l'histoire, malheureusement, il y a des « Hérode » qui trament des desseins de mort, détruisent et défigurent le visage de l'homme et de la femme.

Je voudrais demander, s'il vous plaît, à tous ceux qui occupent des rôles de responsabilité dans le domaine économique, politique ou social, à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté : nous sommes « gardiens » de la création, du dessein de Dieu inscrit dans la nature, gardiens de l'autre, de l'environnement ; ne permettons pas que des signes de destruction et de mort accompagnent la marche de notre monde ! Mais pour « garder » nous devons aussi avoir soin de nous-mêmes ! Rappelons-nous que la haine, l'envie, l'orgueil souillent la vie ! Garder veut dire alors veiller sur nos sentiments, sur notre cœur, parce que c'est de là que sortent les intentions bonnes et mauvaises : celles qui construisent et celles qui détruisent ! Nous ne devons pas avoir peur de la bonté, et même pas non plus de la tendresse !

Et ici j'ajoute alors une remarque supplémentaire : le fait de prendre soin, de garder, demande bonté, demande d'être vécu avec tendresse. Dans les Évangiles, saint Joseph apparaît comme un homme fort, courageux, travailleur, mais dans son âme émerge une grande tendresse, qui n'est pas la vertu du faible, mais au contraire, dénote une force d'âme et une capacité d'attention, de compassion, de vraie ouverture à l'autre, d'amour. Nous ne devons pas avoir peur de la bonté, de la tendresse !

Aujourd'hui, en même temps que la fête de saint Joseph, nous célébrons l'inauguration du ministère du nouvel Evêque de Rome, Successeur de Pierre, qui comporte aussi un pouvoir. Certes, Jésus Christ a donné un pouvoir à Pierre, mais de quel pouvoir s'agit-il ? À la triple question de Jésus à Pierre sur l'amour, suit une triple invitation : sois le pasteur de mes agneaux, sois le pasteur de mes brebis. N'oublions jamais que le vrai pouvoir est le service et que le Pape aussi pour exercer le pouvoir doit entrer toujours plus dans ce service qui a son sommet lumineux sur la Croix ; il doit regarder vers le service humble, concret, riche de foi, de saint Joseph et comme lui, ouvrir les bras pour garder tout le Peuple de Dieu et accueillir avec affection et tendresse l'humanité tout entière, spécialement les plus pauvres, les plus faibles, les plus petits, ceux que Matthieu décrit dans le jugement final sur la charité : celui qui a faim, soif, est étranger, nu, malade, en prison (cf. Mt 25, 31-46). Seul celui qui sert avec amour sait garder !

Dans la deuxième Lecture, saint Paul parle d'Abraham, qui « espérant contre toute espérance, a cru » (Rm 4, 18). Espérant contre toute espérance !

Aujourd'hui encore devant tant de traits de ciel gris, nous avons besoin de voir la lumière de l'espérance et de donner nous-mêmes espérance. Garder la création, tout homme et toute femme, avec un regard de tendresse et d'amour, c'est ouvrir l'horizon de l'espérance, c'est ouvrir une trouée de lumière au milieu de tant de nuages, c'est porter la chaleur de l'espérance ! Et pour le croyant, pour nous chrétiens, comme Abraham, comme saint Joseph, l'espérance que nous portons à l'horizon de Dieu qui nous a été ouvert dans le Christ, est fondée sur le rocher qui est Dieu.

Garder Jésus et Marie, garder la création tout entière, garder chaque personne, spécialement la plus pauvre, nous garder nous-mêmes : voici un service que l'Evêque de Rome est appelé à accomplir ; mais auquel nous sommes tous appelés pour faire resplendir l'étoile de l'espérance : gardons avec amour ce que Dieu nous a donné !

Je demande l'intercession de la Vierge Marie, de saint Joseph, des saints Pierre et Paul, de saint François, afin que l'Esprit Saint accompagne mon ministère et je vous dis à tous : priez pour moi ! Amen.

Le grand Nicolas Sarkozy mis en examen joue au politique moderne et civilisé

— Les opposants togolais inculpés jouent aux drôles d'énergumènes

« Hommes politiques et démêlés judiciaires », la problématique est d'actualité et accroche autant l'attention que les crises financières et les guerres en Syrie et au nord Mali. L'Italie et la France ces dernières années, en Europe, passent pour les nations où des acteurs politiques de premier rang écornent le plus leurs images par les dures épreuves que leur imposent des démêlés judiciaires. En Afrique, surtout au Sud du Sahara, le phénomène participe à exacerber les tensions sociopolitiques. Déconsidérer les juges en leur attribuant des biais idéologiques et trouver en leurs décisions des relents politiques est une très vieille technique utilisée par de nombreux hommes politiques dans le monde, une méthode peu recommandable, mais le cas du Togo serait d'une étrange particularité, avec des opposants à la gueule trop forte et très bruyants dans leur accoutrement d'intouchables.

Dans les grandes nations, où la démocratie passe ses beaux jours, pour ne pas être justiciable, il faut absolument ne pas exister sur terre, mais dans les nations en voie de développement (évitons de dire petites nations), il vous suffit d'être opposant, surtout leader d'une petite formation politique.

Le jeudi 21 mars dernier, l'ex-président français Nicolas Sarkozy a été mis en examen pour abus de faiblesse dans le dossier Bettencourt après dix heures d'audition au palais de justice de Bordeaux par le juge d'instruction Jean-Michel Gentil et une confrontation avec quatre membres du personnel de la vieille milliardaire, héritière de l'empire L'Oréal. Sarkozy est soupçonné d'avoir bénéficié de financements non déclarés de Liliane Bettencourt pour sa campagne de 2007, ce qu'il dément. En cas de condamnation, l'ancien président français risque « une peine maximale de trois ans de prison, une amende allant jusqu'à 375000 euros et de ne pas être éligible pendant 5 ans ».

L'annonce de la mise en examen de Sarkozy a fait l'effet d'une bombe, un véritable coup de tonnerre dans le ciel politique et judiciaire français. Seulement la gravité de la situation, quoiqu'elle ait engendré des réactions virulentes dans le camp sarkozyste,

n'a pas plongé le concerné lui-même dans un état de dépravation, d'égarement et de débit d'énormités, d'injures ignominieuses décochées à l'adresse de l'autorité judiciaire ou de son successeur François Hollande.

En homme politique moderne, il affirmait mardi dernier sur sa page facebook qu'il va désormais se battre pour « démontrer sa probité et son honnêteté. La vérité finira par triompher. Je n'en doute pas (...) Il va de soi que je ne réclame aucun traitement particulier si ce n'est celui de tout citoyen d'avoir le droit à une justice impartiale et sereine. » Au sortir de son audition, il avait prévenu : « Ne vous inquiétez pas, je n'en resterai pas là ». Aucune trace d'ordure dans son langage.

Brillant avocat devenu président de la République, couronnement d'une carrière politique bien étoffée, Nicolas Sarkozy se montre malgré tout digne homme politique républicain. Il est le deuxième président de la Ve République à être mis en examen à l'issue de son mandat, après Jacques Chirac en 2009 dans le cadre des emplois fictifs.

En Italie, c'est l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi qui anime le plus l'actualité judiciaire. En près de 18 ans de



N. Sarkozy, ancien Pdt français

carrière politique, il a fait l'objet d'une trentaine de procès. Cet homme politique qui a fait fortune dans le milieu des affaires et des médias semble collectionner les scandales, mais sa subtilité à gérer les tempêtes et son intelligence politique hors pair lui assurent malgré tout une longévité politique extraordinaire. Même si le monde se refait demain, il est impossible de trouver dans les rues de France ou d'Italie Sarkozy, Berlusconi ou Chirac à la tête d'une longue file de militants en train de marcher pour dénoncer un quelconque inculpation judiciaire, ou pour réclamer une victoire aux élections présidentielles.

De puissants personnages du monde politique de ce rang trouvent non scandaleux le fait d'être traduits e justice, gardent la tête sur les épaules et soignent proprement leur langage en public bien qu'étant dos au mur.

Au Togo, les opposants, même en se rendant coupables d'infractions, de délits et de crimes les plus crapuleux, sont loin d'admettre qu'on puisse les interpeller et leur coller un procès. Jean-Pierre Fabre, président de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC), Abass



J-P Fabre, Agbéyomé Kodjo et Abass Kaboua

Kaboua, président du Mouvement républicain centriste (MRC), des partis au palmarès politique vierge, Agbéyomé Kodjo, président de l'Organisation pour bâtir un Togo uni et solidaire (Obuts), tous inculpés dans l'affaire des incendies des grands marchés de Lomé et de Kara percevraient l'acte comme une stratégie de neutralisation dans le cadre des prochaines législatives. Quel type d'Etat révoquons-nous édifier ? La justice, dans un Etat de droit, n'est pas fichue de tenir compte d'un quelconque agenda électoral avant d'exercer ses prérogatives vis-à-vis d'un citoyen, quel qu'il soit, surtout si d'infamantes accusations pèsent sur ce dernier. Que le chef-d'accusation soit orthodoxe ou non relève carrément d'un autre débat.

Depuis leur inculpation, inlassablement, ils déversent leurs militants dans les rues, par le canal des médias, ils défient les autorités judiciaires, injurient par les mots les plus sales et dégradants le président de la République, s'en prennent aux journalistes qui n'abordent pas les sujets comme ils l'entendent et parlent d'acharnement politique et de tentative de décapitation de l'opposition, une opposition déjà morcelée et avachie par l'incapacité

absolue de ses acteurs.

Peut-être toutes ces affaires se termineront-elles par des non-lieux et des relaxes : on peut l'espérer. Mais au moins, la justice aura fait son travail. Les hommes politiques devraient donc l'encourager dans cette voie. Ou au moins, se taire, respecter le travail des juges, et donc respecter la démocratie. Les attaques contre les juges sont des attaques directes contre la démocratie. Si on est inculpé dans une affaire judiciaire, l'innocence se prouve au cours d'un procès et non dans les rues et sur les médias.

Le Togo doit s'engager sur la voie du développement, le Togo doit lutter pour atteindre une croissance à deux chiffres pour arracher ses populations des griffes de la misère. Et pour la cause, il a fortement besoin d'un contre pouvoir perspicace qui accule les gouvernants avec en arrière-plan la recherche effrénée du mieux pour le peuple. Ce contre-pouvoir doit être animé par de purs tacticiens et de fins stratèges, or malheureusement, le pays regorge plus d'idéologues radicalisés et sectaires, de marcheurs, d'insultologues, et de « cupides égoïstes ».

Toute la difficulté se trouve dans le fait que ce genre d'opposition complique gravement la tâche au régime en place en ce sens qu'elle brise considérablement son élan dans la mise en œuvre efficace de son programme de développement. La méthode n'est bonne que pour saper le bilan quinquennal du pouvoir. Notre pays entamera la vitesse de croisière d'un développement harmonieux le jour où il aura une opposition responsable, stratège, tacticienne et vraiment patriote. Mais avec l'espèce actuelle d'opposants, surtout la branche conduite par Jean-Pierre Fabre, le chemin serait encore bien long. Slim

ENQUETE SUR LES INCENDIES ET REBONDISSEMENTS CATASTROPHIQUES

Versatilité effroyable de l'accusateur des commanditaires du crime

— Des doutes planent sur la lucidité mentale de Mohamed Loum

Les enquêtes sur les incendies de Lomé et de Kara plongent dans une nébuleuse après la dernière brume crachée par l'inculpé détenu le plus bruyant, bien talentueux pour mener toute l'opinion en bateau. Ce dernier, animateur d'un gros tintamarre vient d'exploser une dynamite qui fait trébucher le train des enquêtes dans les ravins. Il s'agit bien évidemment de Toussaint Tomety alias Mohamed Loum, un caméléon de la forêt tropicale.

Le jeudi 21 mars, dans une confrontation avec Agbéyomé Kodjo sous l'égide du procureur de la République, la méga star de ce feuilleton des incendies a ravalé toutes les déclarations qu'il a tenues comme vérités immuables depuis son interpellation. On se rappelle qu'hier, sur toute la ligne et surtout dans un show médiatique où il a ravi la vedette à tous les autres impliqués, Loum, sans ambages, jouissant d'un état d'esprit des plus lucides, pointait l'épée d'accusation sur plusieurs personnalités issues des rangs de l'opposition.

Au cours de cette fatidique épreuve de confrontation du jeudi,

Loum va droit au but et soutient mordicus que toutes ses déclarations de première heure ont été recueillies sous l'effet de la torture et sont par conséquent archi fausses. Ce revirement de situation, il l'avait déjà enclenché depuis mi-mars, par une note qu'il aurait adressée subrepticement à Jean-Pierre Fabre, leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC).

Quand et comment a-t-il rédigé cette note, par quel canal a-t-il fait parvenir la note à Jean-Pierre Fabre ; au nom de quelle conviction il aurait choisi de plonger dans un premier temps les opposants inculpés ; alors qu'il



Mohamed Loum

recevait régulièrement la visite des représentants des organisations de défense des droits de l'homme, pourquoi s'est-il abstenu de révéler les cas de torture dont il était victime ; quelle est la garantie qui peut obliger à faire confiance à ses déclarations Tome II, et enfin, la lettre en question, ce brûlot, est-il authentiquement rédigée par sa

propre plume sachant bien son niveau d'instruction très bas ? Voilà autant de questions qui taraudent les esprits objectifs et qui invitent à bien y fouiner.

Décryptage de la lettre Loum

La fameuse lettre, ce que Jean-Pierre Fabre prétend avoir gardé soigneusement dans son coffre-fort blindé est versée waaa sur la place publique depuis une semaine. La Symphonie s'est procurée une copie, et le contenu suscite encore questionnement. « Tout ce qui se passe actuellement n'est qu'un coup monté par des éléments du SRI Gendarmerie de Lomé » écrit-il, avant d'affirmer : « Les capitaines AKAKPO, YANANI, AGNENDA, et un MDL Chef du nom d'ALIDOU m'ont demandé de coopérer avec eux ». La suite rivalise d'ambiguïtés et d'incongruités. Il accuse le journaliste SODJI Tony

de l'avoir traîtreusement livré aux gendarmes, et poursuit : « Aucune enquête n'a été faite. Les enquêteurs du SRI ont basé leurs interpellations sur des photos des responsables de l'ANC tels que sa garde rapprochée et même ma photo et bien d'autres jeunes qui participent aux manifestations de l'ANC. Toutes ces photos ont été prises par le journaliste SODJI Tony au cours des manifestations de l'opposition. Monsieur Eric DUPUY, Monsieur Claude AMEGANVI, Monsieur AMORIN Alexandre sont des personnalités politiques visés, et d'autres responsables que je connais bien mais dont j'ignore les noms » En s'attardant un peu sur ce paragraphe, la vacuité du raisonnement est évidente. Pour Loum, le seul élément d'enquête dont dispose la gendarmerie, c'est

Suite à la page 4

LOI ORGANIQUE DE LA HAAC / VERDICT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Faure Gnassingbé opte pour l'édification d'un Etat de droit • Abdou Assouma au panthéon de la gloire judiciaire

Les cœurs des professionnels des médias battaient le 20 mars dernier la chamade. Et pour cause, un rendez-vous était pris avec la Cour constitutionnelle attendue de pied ferme pour rendre un arrêt devant indiquer le sort de la loi organique relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, (HAAC), votée par l'Assemblée nationale le 19 Février 2013 et portant modification de celle du 22 décembre 2009. Un pan du texte adopté était jugé liberticide par la presse privée dans sa forte majorité, et pour le signifier, une série d'actions a été orchestrée, la plus mémorable demeure un sit-in en face de l'ancienne présidence de la République, sanctionné par une répression musclée des forces de l'ordre, bilan, une mâchoire cassée du confrère Younglove Egbéboua Amavi et autres blessés légers. La synchronie des professionnels des médias, entre-temps, a saisi le président de la République pour solliciter son intervention. Fortement épris du respect des textes et institutions de la République, le Chef de l'Etat saisit la Cour constitutionnelle pour demander une juste clarification. La justice togolaise, par mille et une bourdes et écarts a fini par effriter la confiance et ébranler la foi de l'opinion nationale ces dernières années, mais c'est sans compter sur la hauteur d'esprit et la détermination farouche de certains acteurs à œuvrer pour un regain de crédibilité de l'appareil judiciaire et celle de toute la corporation des magistrats. Pour Francesco Alberoni, un ami est celui qui me rend justice. La Cour, en publiant son arrêt tant



PR Faure Gnassingbé

attendu, aurait choisi, au regard du contenu, d'être ami de la République Togolaise et de la Constitution, tout en justifiant la maxime de Joseph Joubert qui définit la justice comme le droit des plus faibles. Le fameux arrêt déclare : « Les articles 58,60, cinquième et sixième tirets, 62, derniers tiret, 63, troisième et quatrième tirets, 64 et 67 de la Loi organique adoptée le 19 février 2013, portant modification de la Loi organique n°2009-029 du 22 décembre 2009 relative à la HAAC, ne sont pas conformes à la Constitution. » Ainsi, 06 articles sur les 14 modifiés ou nouvellement introduits sont jugés anti constitutionnels (soit près de 10% de l'ensemble des 69 articles de la Loi et 40% de la mouture modifiée). Tous ces articles en voie d'être supprimés font partie des chapitres 2 et 3 traitant respectivement des « Interdictions et mises en demeure ou mises en garde » et « des sanctions et des recours ». A bien lire le décret, l'article 1 stipule : « La demande du Président



Abdou Assouma, Pdt de la Cour constitutionnelle

est recevable ». Ledit article, semble passer inaperçu, mais a toute son importance. Faure Gnassingbé aurait pu choisir de jouer au fasciste en faisant passer cette loi contre vents et marées, mais il s'est laissé subjugué par sa volonté d'instaurer un Etat démocratique où la démarcation entre le pouvoir judiciaire et l'exécutif saute aux yeux. La démarche serait donc un cinglant camouflet à ceux qui continuent par croire dur comme fer que les roues de l'appareil judiciaire roulent sans frein sur les pavés de l'exécutif. Toute la corporation de la presse et les organisations de défense des droits et libertés se sont inclinées devant la justice faite par Abdou Assouma, président de la Cour Constitutionnelle et ses huit autres collègues sages. L'organisation de l'Etat, la forme de gouvernement, la répartition des pouvoirs, sont consignés dans une loi fondamentale, la Constitution. L'Etat ne peut pas prendre n'importe quelle décision, il doit se conformer à la Constitution, qui garantit la liberté des individus. Ainsi, les droits des citoyens

sont protégés contre les excès de pouvoir. C'est ce que l'on appelle Etat de droit. C'est vers cet Etat que les dernières actions du président de la République et du président de la Cour constitutionnelle engagent le Togo. D'aucuns, à l'instar de Me Jil-Benoît Afangbédjé, continuent par s'enfermer dans leur haute tour d'hypocrisie et de mauvaise foi avec des déclarations du genre : « je n'ai pas à féliciter la Cour, elle n'a fait que son devoir ». Et Dieu sait comme les gens manquent à leur devoir sur la terre de nos aïeux, et si un acteur se fait violence pour bien faire, pourquoi s'évertuer à retenir les mots pour dire c'est bien. Les ennemis du « bien faire » ne se lassent de noyer cet arrêt historique de la Cour dans la fange des interprétations les plus saugrenues, en faisant croire à un possible revirement de situation dans les jours qui suivent. Quoiqu'il advienne, une certitude reste forte, la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction de la République, ne reviendra plus sur sa décision qui jouit d'un statut d'irrévocabilité. Faure Gnassingbé, en sollicitant

l'avis de cette Cour affichait, sans ambages, sa pleine foi aux institutions du pays et il serait incongru qu'il en arrive à désavouer l'arrêt d'Abdou Assouma. Ce dernier, par cet acte mémorable, vient de signer sa rentrée au panthéon de la gloire judiciaire. Le Togo est dans une dynamique de changement, cela va sans dire, mais il se trouve que certains leaders d'opinion véreux se cassent la gueule à forcer l'opinion à ne pas faire la juste lecture. En attendant que les recommandations de la Cour puissent être prises en compte par l'Assemblée nationale pour une réécriture de la Loi, Younglove Egbéboua Amavi peut être fier de son sacrifice, il devient du coup le symbole triomphant de cette victoire à l'actif des journalistes en guerre contre la Loi HAAC. Pour rappel, la Cour constitutionnelle est composée de neuf membres, notamment Abdou Assouma, Kouami Amados-Djoko, Maman-Sani Aboudou Salami, Koffi Tagbé, Mipamb Nam-Tougli, Polo Aregba, Mme Edwige Ablavi Hohoueto, Togbui Gassou Adoboli IV, Me Bébi Olympio. Elus en 2007, leur septennat de mandat finit en 2014.

ELYAS P.

ENQUETE SUR LES INCENDIES ET REBONDISSEMENTS CATASTROPHIQUES

Versatilité effroyable de l'accusateur des commanditaires du crime • Des doutes planent sur la lucidité mentale de Mohamed Loum

Suite de la page 3

les photos des manifestants prises par Sodji. C'est trop bas, comme démonstration, au regard des éléments dont dispose l'enquête et brandis au public. Pour les personnages visés, presque tous des sous-fifres, si le pouvoir veut vraiment cibler des gens, sur mille noms, pas sûr que ces derniers paraissent sur la liste. « Tout ce que j'ai déclaré devant le Procureur m'a été dicté par les soins des trois capitaines, et mémorisé, par des entraînements répétitifs ». Ces entraînements se font-ils en présence de ses codétenus, si on sait qu'il n'est pas seul dans sa cellule ? Ou alors, Loum, serait-il isolé aux heures d'entraînement ? Et il n'en a jamais parlé aux autres ? Si oui, pourquoi les autres n'ont jamais daigné faire mention de ça, ni à voie haute, ni à voie basse ? « Ils m'ont remis de l'argent et ont promis de m'extrader après la procédure judiciaire, et que je serai le héros de ces enquêtes mensongères, et que j'aurai une grosse récompense de la part du Chef de l'Etat. Le procureur de la République m'a affirmé qu'il

prendra des soins particuliers pour assurer ma sécurité », peut-on lire dans le dernier paragraphe. Combien lui a été remis, il n'en dit pas plus, qu'a-t-il fait de cet argent ? c'est le black out. Comment cela se passe si le procureur de la République veut lui parler en toute confiance ? Seul à seul, loin de tout regard ? la complexité et les graves conséquences de ce document nous obligent à nous poser des questions même les plus profanes et puériles. Quel crédit porter à Loum ? Pour celui qui hier, pour de l'argent a accepté volontiers détruire la vie d'une myriade de personnes, et qui revient aujourd'hui formater son ancien disque pour en produire un nouveau qu'il jure original, il n'y a aucune raison, pas la moindre pour lui accorder un brin de crédit. L'épouvante que dégage l'énormité des déclarations de ce jeune et leur incohérence, l'assurance qu'il ne maîtrise pas trop le degré d'échauffement de la fournaise dans laquelle sa langue le plonge constituent d'inquiétants indices révélateurs de la santé mentale de la personne. Se demander s'il est

en possession de toutes ses facultés mentales est une question juste et utile pouvant largement nous aider à nous faire une opinion lucide et sensée de ce revirement inattendu de situation, indépendamment de toute considération.

Ce que doivent faire Fabre et acolytes

Le hic, et c'est ce qui fait marquer plus d'un dans cette histoire, les opposants inculpés ont vite fait de récupérer ce retournement de situation et en ont d'ailleurs fait un thème de leur marche samedi dernier. Ils considèrent le fait comme un triomphe de la lumière sur l'obscurité, et Agbéyomé, Fabre, Afangbédjé et comparses ont vidé tous les versets de la Bible pour louer Dieu et le remercier pour cette victoire. La victoire, qui sait, elle sera de leur côté, peut-être, mais bien avant de gambader pour la célébrer comme de petits bambins qui découvrent pour la première fois la plage, il faut attendre le procès. Et c'est justement pour cette cause qu'il faut sortir les Bibles et prier pour la tenue d'un procès juste, propre et équitable. Toutes les autres démarches ne devraient, en toute vraisemblance avoir un effet sur la procédure.

J. Ange

FÊTE DE LA FRANCOPHONIE / CONCOURS DE DICTEE Lassey Adjevizan s'adjuge le premier prix



Lassey Adjevizan recevant son chèque des mains de M. Tharcisse, représentant régional de la francophonie

La journée mondiale de la francophonie célébrée chaque 20 mars a connu un cachet particulier cette année au Togo avec une pléthore d'activités au programme. Le ton a été donné par le dévoilement du buste de Sédar Senghor sis au centre ville de Lomé et l'apothéose a été marquée par la proclamation des résultats du concours de « La Dictée publique francophone » à laquelle des centaines de togolais ont participé. Le jury présidé par Mawuena Adjrawokou a attribué le premier prix à Lassey Adjevizan, étudiant en Master en Droit qui a rendu une copie ne comportant que 9 fautes. Ce concours de dictée a toute son importance, elle vient rappeler l'importance de la beauté de la langue française écomée aujourd'hui par l'usage des sms.

C'est au cours d'un dîner sur l'esplanade du siège de la francophonie à Lomé que les 11 lauréats ont eu leurs récompenses. Le premier prix est composé d'un dictionnaire, T-Shirts, des gadgets et d'une enveloppe de 500 000F CFA. La deuxième gagnante, Komla Dopé est repartie avec 300 000F CFA et le troisième, Agossou Koffi, 200 000francs. L'assistance a eu la chance de se faire charmer par la déclamation de poèmes de Kokou Koffigoh, ex-premier ministre du Togo et le Consul de la Guinée au Togo. Le « français est une chance », c'est le thème retenu pour la célébration de la francophonie et de la langue française cette année, un thème qui fait corps avec le vœu ardent d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, de voir le français se hisser au premier rang des langues internationales les plus utilisées au monde.

BAROMETRE

A la hausse

Abdou Assouma

Président de la Cour constitutionnelle



Les dernières actualités judiciaires exposent les magistrats aux critiques les plus acerbes. Abdou Assouma était gravement attendu le

mercredi surpassé pour départager journalistes et députés à l'assemblée nationale par le contenu de son décret scellant le sort de la Loi organique nouvelle version de la Haac. Le sage sexagénaire sort le grand jeu et prononce une sentence saluée par tous les journalistes et défenseurs des droits et libertés. Cet acte propulse Abdou Assouma sur le piédestal et fait de lui le symbole de la justice indépendante, signe évident du principe de la séparation des pouvoirs.

SAMBIANI-BAGNAH Sandrine

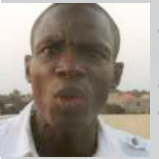


Femme Leader 2012. Elle était la FL 03, et c'est sur sa tête que les votants ont posé la couronne de Femme Leader de l'année 2012,

une sacrée reconnaissance pour l'ancienne élève de la prestigieuse académie internationale de coupe de Paris, promotrice de BIMOD 228, la biennale de la mode au Togo. La lauréate, grande dame d'une grandeur d'âme, est connue pour être une référence internationale dans la promotion du stylisme et de la création

A la baisse

TONY Sodji



Journaliste reporter, son nom est très cité ces derniers jours après les tonitruantes révélations de Mohamed Loum dans le dossier des enquêtes sur les incendies.

Sodji est accusé par ce dernier de jouer un sale rôle dans la traque des interpellés, information que confirme un peu plus tard Zeus Aziadouvo qui fait le lien de son inculpation avec un coup de fil passé à ce confrère.

TRUCS & ASTUCES

Lutter efficacement contre acné et boutons

L'acné est votre ennemi du quotidien ? Vous avez un peu trop forcé sur les produits gras et vous voilà avec un petit « spot » rouge sur le visage ? Voici quelques solutions naturelles que vous pouvez préparer chez vous !

Lorsque vous sentez un bouton tenter de s'imposer sur votre visage, vous pouvez mélanger de l'argile verte à de l'eau tiède, et appliquer le mélange sur la zone à traiter. Une fois l'argile bien sèche sur votre visage, vous pouvez nettoyer !

Le citron aurait également un effet radical sur les boutons. Coupez un citron en deux, et appliquez la chair du fruit sur votre bouton plusieurs fois par jour.

Effet rapide garanti !

Si vous avez un peu de temps devant vous, vous pouvez également mélanger le jus d'une tomate, d'un citron avec un peu de glycérine. Une fois mélangé, le liquide peut alors être appliqué sur le visage et les boutons après le bain ou la douche.

RITOEKLA

...Un mec regarde sa femme penché au balcon de leur terrasse et lui crie: "mais chérie t'as le derrière aussi large qu'un barbecue!!" Choquée par ces paroles elle ne trouve rien à dire. La nuit dans leur lit, monsieur, ayant envie de sa femme se met à la caresser. La femme se retourne et lui dit: "tu sais, chéri, ça ne sert à rien d'allumer un barbecue pour une si petite saucisse".

...Une secrétaire remarque que la braguette du pantalon de son patron est ouverte... Embarrassée, elle finit par dire: "la porte de votre garage est ouverte". Le patron perplexe ne comprend pas jusqu'à ce qu'elle la lui montre du doigt. Il remonte alors sa fermeture et lui dit: "j'espère que vous n'aviez pas vue ma superbe BMW".

"Non monsieur" répond-elle "juste une vieille Toyota noire avec de vieux pneus usés"

ILS ONT DIT



mardi 19 mars

« Jeudi, j'étais convoqué à la SRI non pour aller prendre de la crème, mais pour mon inculpation. C'est à nous de nous mobiliser, quand on est ensemble, on sera plus fort, on aura de la taille pour affronter l'adversité, mais quand on est divisé, sérieusement on aura de la peine face aux adversaires. Aujourd'hui, je crois qu'il y a une certaine solidarité qui se dégage même si certains ont choisi de jouer au rôle d'aboyeurs de la République, ils sont dans leur mission, mais qu'ils nous laissent faire notre travail de façon indépendante. Zeus Aziadouvo, Directeur de publication du journal Liberté »



Faure Gnassingbé.

« Si on peut comprendre que compte tenu de leurs niveaux de compétence, les agents techniques perçoivent un peu plus d'indemnités que les opérateurs de saisie, quelle est cette inégalité pernicieuse qui veut que les opérateurs de saisie se logent à 2000 F CFA la nuit contre 5000 F pour les techniciens. N'ont-ils pas tous besoin d'être dans une forme de santé physique correcte pour bien faire le travail ? » Jean Kissi, Secrétaire national du CAR

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité, Le Journal La Symphonie

IMAGE DE LA QUINZAINE



WEB NEWS/SEXUALITE

La taille du pénis, a-t-elle une importance ?

Quand on demande aux femmes si la taille du pénis de leur partenaire a de l'importance, leur réponse est presque toujours non ! Et pourtant les hommes sont souvent complexés par la taille de leur pénis. A tort! Explications du docteur Catherine Solano, médecin sexologue.

1. 12 centimètres. Grand ou petit?

Si votre sexe mesure 12 cm, c'est qu'il est dans la norme car, en moyenne, la taille du pénis en érection est de 12 à 17 cm. Vous n'avez donc aucune raison de vous sentir complexé. Sachez d'abord que beaucoup d'hommes estiment mal la taille de leur pénis. Il se mesure à partir du pubis où il s'attache, et non à partir de la peau. Ce qui représente souvent 1 à 2 cm de différence.

D'autre part, pensez-vous vraiment qu'une femme soit très intéressée par la taille du pénis de son partenaire ? La réponse est presque toujours non. Si elle en parle, c'est souvent pour dire en consultation : « Mon ami a un pénis très gros, j'ai peur d'avoir mal... »

La zone la plus sensible du vagin se situe à moins de 4 cm de son entrée. La taille de votre pénis est donc amplement suffisante pour atteindre cet endroit.

Enfin, la profondeur du vagin au repos est de 7 à 10 cm. En état d'excitation, comme le pénis, il s'allonge pour mesurer 12 cm en moyenne. Votre sexe a donc une taille tout à fait adaptée pour donner du plaisir !

DROIT DANS LA CITE

La complicité de l'infraction pénale

Celui qui commet l'infraction n'est pas le seul à risquer la condamnation. Ceux qui l'ont aidé, ou provoqué son comportement sont en effet sanctionnés par le droit pénal à travers la notion de complicité. La complicité n'est pas une infraction, mais une modalité de la commission de l'infraction : le complice est celui qui participe à l'infraction à côté de l'auteur (celui qui commet lui-même l'infraction), sans exécuter les mêmes actes que celui-ci (ex : 2 agresseurs, mais seulement l'un d'eux, l'auteur, porte les coups et l'autre fait le guet, le complice). Il faut en effet bien distinguer la complicité de la coaction, dans le cadre de laquelle plusieurs participants commettent les mêmes actes infractionnels en même temps (ex : 2 agresseurs qui agressent ensemble et portent tous les 2 des coups). Dans la complicité le complice participe à l'infraction commise par l'auteur, dans la coaction le coauteur commet l'infraction avec l'auteur.

Le risque pénal encouru par le complice

Pour ce qui est des poursuites pénales, le complice encourt les mêmes que l'auteur. Mais attention, dire que l'auteur et le complice encourt le même risque pénal ne signifie pas pour autant que les 2 seront effectivement poursuivis ou condamnés de la même manière : cela dépendra des circonstances dans lesquelles l'infraction a été commise, de la personnalité des auteur/complice, de leur âge, de leur situation, etc. Il peut arriver que seul l'un des 2 soit poursuivi ou condamné.

Pour résumer : vous êtes complice d'une infraction si vous commettez un acte matériel de complicité (provocation à commettre l'infraction, fourniture d'informations, aide, assistance) avec la conscience de participer à un acte infractionnel. Le risque pénal que vous encourez est alors le même que celui qu'encourt l'auteur de l'infraction.

MEDIAS

228 telegramme228.com
L'info en mode non stop

Togo en marche.com
Le site d'actualité toujours en mouvement

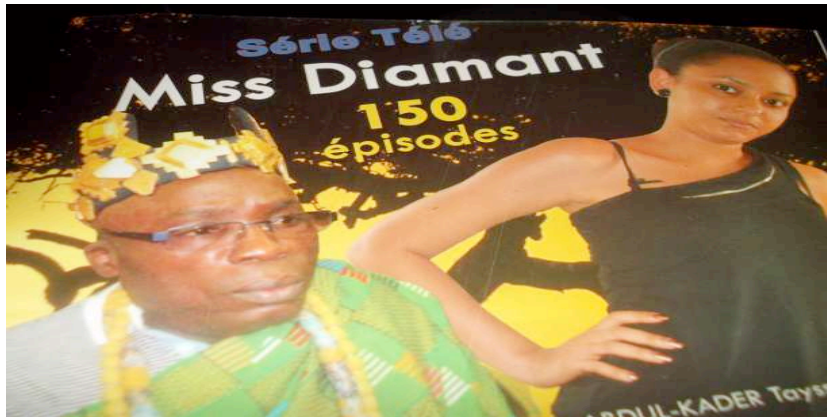
PA-LUNION
Le point focal de la connaissance... COM

Agence AfreePress
www.afreepress.info Première agence de presse bilingue au Togo

PROMOTION DE LA CINEMATOGRAPHIE TOGOLAISE

La série télé Miss Diamant lancée

Pour un coup d'essai en termes de production d'une série télé, notre pays espère faire les choses en grand, et veut se donner les moyens pour relever le défi. Depuis quelques semaines, le tournage de Miss Diamant, série télé togolaise de 150 épisodes a démarré. Le mardi dernier, il a été procédé au lancement officiel à Lomé, en présence des autorités culturelles, du réalisateur François KANDONOU et d'un parterre d'invités de marque.



« Miss Diamant » est un feuilleton conçu à base d'histoires traditionnellement africaines. Sur deux thèmes de base à développer, tradition et héritage notamment, viendront se greffer des sujets tels que le charlatanisme, la justice, la sorcellerie, l'amour, la corruption, l'impunité...

« Miss Diamant » c'est l'histoire d'un redoutable prêtre de la forêt sacrée qui, après sa conversion au christianisme la veille de sa mort, offre la forêt sacrée à son fils aîné Jean-Baptiste Kokoussi, archevêque de Lomé. Une forêt qui revenait de droit à son fils cadet Sowadan Kokoussi, incarné par l'acteur Gohou Michel, son

premier substitut et président des Chefs traditionnels du Togo. Comment partager un héritage spirituel ? Le sujet va engendrer conflit et guerre, mais une métisse, Sika Kokoussi (Miss Diamant), une fille adoptive de l'archevêque va tenter d'équilibrer la balance.

Pour François KANDONOU, ce feuilleton, qui réunit acteurs et techniciens de référence en Afrique, a quelque chose d'exceptionnel : « C'est une première dans l'histoire du cinéma africain. Le Burkina qui est une référence en Afrique n'a pas réussi à réunir plus de trois nationalités, mais nous avons réussi à réunir cinq, le Burkina,

le Bénin, la Côte d'Ivoire, la France et le Togo. »

L'acteur Gohou Michel promet un produit fini alléchant qui va tuer les téléspectateurs de bonheur et de satisfaction : « Nous avons été appelés, et en nous appelant, le réalisateur savait déjà ce à quoi il devait s'attendre. On ne peut pas venir de la Côte d'Ivoire ou du Burkina pour faire piètre prestation à Lomé. Chacun de nous essaie de puiser dans ses tripes pour répondre à l'entendement de ce feuilleton qui sort un peu de l'ordinaire, parce que c'est une histoire assez originale. » Michel Bohiri partage également les mêmes convictions et promet que le groupe va se hisser à la hauteur des espérances. Miss Diamant sera diffusé sur 23 chaînes africaines et européennes, la production devra coûter les yeux de la tête, 4 milliards cinq cent millions, une bonne raison pour l'équipe de la production d'en appeler aux annonceurs à qui beaucoup d'opportunités et d'offres sont réservées. Encore trois mois et le tournage sera bouclé. Et si le public est très impatient, cela se comprend aisément.

ELYAS P.

MISS TOGO 2013

La course à la succession de Miss Épiphanie Gantin lancée

« Les TIC au service de l'éducation des jeunes en milieu rural », le thème retenu pour la compétition de Miss Togo 2012 a été reconduit pour la nouvelle édition, la 19^{ème}. La cérémonie du lancement officiel, présidée par le directeur de cabinet du ministre des Arts et de la Culture, s'est déroulée le 22 mars dernier à l'hôtel Eda Oba dans une salle somptueusement parée aux couleurs de Moov, sponsor officiel. C'était en présence de Gaspard Baka, président du comité d'organisation, de Djibril Ouattara, DG Moov, d'Épiphanie



Miss Epiphany GANTIN
Miss Togo 2012

cette compétition, la femme togolaise est célébrée dans toute sa dignité, sa splendeur, mais aussi pour sa capacité intellectuelle et ses vertus.

Bien avant le lancement officiel, les organisateurs ont tenu une conférence de presse qui a permis à la miss Épiphanie Gantin de présenter son bilan de mi-mandat. Bénéficiaire de cent vingt cinq millions pour l'exécution de son projet social, la miss a déjà accompli plusieurs tâches. Le projet social porte cinq grandes tâches que sont l'octroi de 24 bourses de formation en TIC (chaque région se verra octroyé quatre bourses. La région des plateaux en recevra huit) ; un don de 300 mini-ordinateurs solaire à écran rotatif et doté d'application pour enfants destinés aux élèves en milieu rural, soit 60 ordinateurs par région ; don de cyber mobiles de 10 postes chacun par région ; déploiement d'un cyber café mobile

tourant de façon permanente sur toute l'étendue du territoire national ; promotion de la culture de l'excellence à travers un concours de création d'applications éducatives à l'intention des élèves, sur toute l'étendue du territoire.

« L'objectif principal de ce projet est donc de contribuer à la réduction de la facture numérique par l'amélioration de l'accès à l'information et aux technologies de la communication », a souligné Mlle Epiphany Gantin.

Le thème choisi justifie la volonté des organisateurs de réduire



Les sociétés partenaires au premier rang des invités, ici Victor Sossou, PDG de Midnight Sun

sensiblement de 95% la population togolaise n'ayant pas accès aux technologies de l'information et de la communication. Ce lancement ouvre donc la voie à tout le processus qui devra déboucher sur l'élection de celle qui va succéder à la Miss Togo 2012.

BROOHM Ani

La Symphonie N° 23 du 28 mars 2013

LOME / SEMINAIRE DE FORMATION EMPRETEC

L'ANPGF renforce la capacité des entrepreneurs du 15 au 20 Avril

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) va organiser à Lomé du 15 au 20 avril en faveur des entrepreneurs, la formation Empretec, un programme novateur du Système des Etats-Unis dont le but est de développer des services qui renforcent le comportement et la performance de l'entrepreneur.



Mme NAKA De SOUZA, Directeur Général de l'ANPGF

L'ANPGF est une agence nationale qui a pour mission de contribuer à la résolution des problèmes de financement des entreprises nationales et de promouvoir l'entrepreneuriat à travers la formation de modèles d'entrepreneurs qui réussissent le mieux dans les affaires. C'est dans cette optique que l'ANPGF, avec l'appui du Centre de promotion et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (CePEPE) du Bénin organise ce séminaire de formation Empretec, une première au Togo et une troisième parmi les huit pays de l'UEMOA.

Le programme de formation s'articule autour de deux volets, le premier, avec vingt modules, traite des comportements types

d'entrepreneurs qui réussissent dans les affaires, et le second aborde l'élaboration de plan d'affaires et de plan de développement. La formation Empretec s'adresse aux entrepreneurs ayant un projet de restructuration ou d'extension de leurs entreprises, aux porteurs de projets de création d'entreprises et aux banquiers souhaitant maîtriser les techniques d'évaluation d'un profil entrepreneurial. Elle est conçue, selon le directeur de l'ANPGF, pour développer comportements et compétences de l'entrepreneur afin de d'augmenter ses chances de succès dans les affaires, ceci pour la bonne santé de l'économie nationale.

MYTHE ET SPIRITUALITE

Comment vaincre Ses Peurs ?

« Les antidotes principaux au doute et à la peur sont le courage et la confiance ». - Brian Tracy

La peur est une émotion qui nous agrippe, qui nous empêche d'être ou de faire ce que l'on désire vraiment. La peur peut être réelle lorsqu'il y a danger ou imaginaire lorsque l'on appréhende ou s'inquiète de choses qui ne sont pas dans l'immédiat, mais le fruit de notre imagination négative et répétitive.

Il est courant d'avoir peur, c'est un outil de survie. Nos peurs sont là pour nous défendre du danger. Toutefois les peurs dites psychologiques comme la peur du rejet, la peur de l'inconnu ou la peur irrationnelle qui nous font sentir anxieux ou ressentir de la panique sont illégitimes et nous assiegent dans les différents domaines de notre vie.

Pour vaincre nos peurs, il faut leur faire face par son opposé qui est le courage tout comme on illumine une pièce par la lumière. En focalisant notre esprit sur le mot courage, nous motivons notre cœur pour avancer pas à pas, à travers le brouillard de notre peur et ainsi retrouver la lumière du courage et vaincre notre peur.

On vainc la peur en étant audacieux, en ayant du cœur au ventre. C'est en cultivant une attitude de courage que l'on traverse le pont de la peur. Cela se fait pas à pas et commence à l'intérieur de nous, dans la force du cœur. On doit porter toute notre attention sur l'énergie du courage en instillant des pensées de « courage » dans notre conscience. La peur est seulement l'absence de courage il faut donc l'interpeller car il est en nous, dans notre âme profonde. Il faut prendre conscience de notre vigueur intérieure, de ce feu qui brûle au tréfonds de nous-mêmes. On affronte la peur en entrant dans son brouillard épais par l'épée du cœur - le courage. C'est dans nos actions et nos gestes et par nos pensées résolues et concentrées sur notre volonté de fer que l'on trouve l'énergie nécessaire à sa dissolution.

Lorsque vous avez peur d'une chose, concentrez votre esprit sur le mot Courage. « Courage, courage, courage ». Plus vous allez affirmer cette vérité en vous plus votre courage grandira, tel un chêne vers le soleil de sa gloire. Dites-vous bien que rien ne se fait du jour au lendemain comme vos mauvaises habitudes ne se sont pas fait en un jour.

Par la culture de votre esprit - la pratique et la détermination quotidienne vous allez vite monter le mont de la peur. Courage, faites place au courage et à l'audace dans tout ce que vous faites et votre cœur se convertira en assurance.



La Miss encadrée par le DG Moov à gauche et Baka Gaspard à droite, lors du lancement

Gantin, lauréate de l'édition de 2012 et d'un parterre de personnalités politiques, diplomatiques ainsi que des représentants des sociétés partenaires de Miss Togo.

La course à la couronne de la reine de la beauté togolaise est devenue aujourd'hui, la compétition culturelle la plus prestigieuse, de par son apport non négligeable à l'épanouissement et au développement de la jeunesse. Par

SONDAGE D'OPINION

95% des togolais pour le limogeage de Didier Six

Rien ne fâche le public sportif togolais ces derniers mois que l'insolence de Didier Six. Le dernier match perdu contre le Cameroun révélateur encore de l'insuffisance de l'homme confortablement installé sur son joli escabeau de l'orgueil et du cynisme, fait réagir de nouveau tout le monde. En prenant en compte les monumentales bourdes de ce français qui n'a de talent que pour tirer notre football vers le bas, les dés de son éjection sont jetés, même si, pour des raisons non connues, Gabriel Améyi et son ministre des Sports Bakalawa, se réservent l'initiative.

Le volume et la profondeur du jeu fourni par les Eperviers au Cameroun la dernière fois viennent une fois encore attester le fait que les exploits de la sélection sont des résultats à mettre à l'actif des joueurs plutôt que le produit d'une quelconque implication de Didier Six. Pour ceux qui en doutent encore, les joueurs togolais ont du cœur, du cran et du talent à vendre, et ils le font si bien ces dernières années que la sélection, en disposant d'un entraîneur digne de ce nom, tutoierait des sommets incroyables.

Le sujet de l'éviction ou non de Didier Six est le centre magnétique de toutes les discussions depuis la fin de notre parcours à la CAN. Nous avons effectué un sondage d'opinion sur la page Facebook de



Didier Six

notre journal. Sur 200 personnes interrogées, 3% sont pour le maintien de Didier Six, 97% ne trouvent pas de raison pour garder encore, même le temps d'un match, Didier Six.

Ce résultat est l'expression profonde du dégoût que les togolais ont pour leur Six qui vend mal l'image sportive de la sélection ces derniers temps au public sportif mondial. Il est clair aujourd'hui que rien ne peut plus recoller les morceaux entre Six et Adébayor, Agassa et même Tchanié, parlons pas d'Améyi, car les deux savent bien ce qui les lie. Quelles que soient les critiques qu'on peut adresser à Shéyi et Agassa, reconnaissons que l'entraîneur est la mauvaise gangrène et si la partie d'un corps est pourrie, si on ne l'enlève pas vite, la pourriture prend d'assaut tout le corps et il n'y a plus rien à faire. A moins que la pourriture du football togolais arrange certains.

MUSIQUE / DETECTION ET PROMOTION DES TALENTS CACHES

Bientôt sur nos écrans la série télé-réalité « 228 T FACTOR »

Le Togo de la culture est dans une très bonne dynamique. A l'instar de Star Académie en France ou America Got Talent aux Etats-Unis, notre pays va essayer le « 228 T FACTOR » une série télé-réalité très populaire et très accrocheuse. L'initiative est à mettre à l'actif d'une équipe de la diaspora amenée par Roméo Combey et Nickel Alassani. Pour mieux expliquer le projet, ils étaient devant la presse le mardi dernier.



Les responsables du concept 228 T FACTOR au lancement

Le concept «228 T FACTOR » consiste tout simplement à choisir, par une série d'élimination, la plus belle voix et performance au cours des auditions. Le choix des meilleurs sera l'œuvre d'un jury composé d'éminents connaisseurs avec la prise en compte du vote des spectateurs. Pour susciter plus d'engouement et décrocher un fort taux de participation, «228 T FACTOR » se déroulera pendant les vacances chaque année. L'événement, pour cette première édition, aura lieu du 03 au 25 août 2013 et diffusé sur les chaînes de télévision nationale et internationale. Le concours dure 1 mois, à raison de 8 séries live qui se tiennent les samedi et

dimanche à partir de 20h 30mn. Peut être candidat tout individu homme et femme de toute nationalité âgé de 10ans au moins et n'ayant jamais produit ni un album ni un single. Les candidats peuvent interpréter le morceau de leur choix, ils peuvent chanter leur propre composition, et toute sorte de rythme est acceptée. Les inscriptions fixées à 5000F CFA démarrent le 15 avril pour prendre fin le 02 juin 2013. Ce projet, noble par l'objectif, vise essentiellement, selon les concepteurs, la promotion de la musique togolaise, lui souhaiter plein succès serait donc le soutenir.

Slim

SANTE DES POPULATIONS / SUBVENTION DE L'ETAT

Le sérum antivenimeux coûte désormais 15000F CFA

Le gouvernement togolais n'a pas du tout l'air de badiner avec la santé de ses populations et passe de subvention en subvention pour alléger la difficulté des prises en charges aux patients. A la liste des subventions dans le domaine sanitaire, on compte désormais celle du sérum antivenimeux (SAV), le prix chute à 75% du normal.

C'est le ministre de la santé, Charles Kondi AGBA qui a procédé au lancement officiel de la subvention du SAV le jeudi 21 mars en marge de la réception du siège réhabilité de la Centrale d'achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo (CAMEG) qui dispose dorénavant d'une seule entrée principale selon les exigences des partenaires. «Une ampoule pour sauver une vie», c'est le slogan de cette subvention qui amène la CAMEG à casser le prix d'approvisionnement (60 000F) à 15000 francs au lieu de 30 000 francs, prix appliqué depuis 2008 aux patients.

Pour le ministre Agba, « c'est une grande première, le ministère des finances a bien voulu inscrire 100 millions pour l'achat du sérum antivenimeux à vendre à très bas prix aux paysans et à tous les



mordus. Le SAV coûtera désormais 15 000 francs CFA sur toute l'étendue du territoire. Ce sérum qu'on va distribuer à bas prix va protéger contre 98% des serpents tropicaux ».

Selon les statistiques fournies par Mafongou Moïse, directeur commercial de la CAMEG, le Togo a enregistré, entre 2008 et 2011, 2637 à 3198 cas de morsure et le besoin national pour les SAV est de 1800 à 2000 doses par an. Une chose est de subventionner, mais une autre est de gérer avec efficacité la subvention pour s'assurer que les produits vont effectivement aux bénéficiaires et sont livrés au prix retenu. Et dans ce cadre, le Togo bénéficiera de l'appui de son fidèle partenaire, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dr Elongo Tharcisse, chargé du bureau OMS-Togo, l'a confirmé : « Nous allons

appuyer le gouvernement à travers des missions sur le terrain pour aller documenter davantage sur comment sera gérée cette subvention ».

Après ce lancement officiel, la CAMEG sera confrontée à plus d'un défi visant à assurer la pérennité de la subvention, entre autres, les stratégies pour éviter le détournement des produits, la maîtrise de la consommation, le contrôle rapport-prix et la recherche de fonds pour les achats de 2013-2014. Une grande campagne de communication sera engagée pour une meilleure sensibilisation de la population.

EN CAS DE MORSURE DE SERPENT CONSEILS UTILES PREMIERS SECOURS

Nettoyer rapidement et soigneusement la plaie
Faire un léger pansement du membre mordu en posant une légère compresse
Immobiliser le membre mordu
Administrer un Analgésique et un Sédatif léger (Paracétamol et Antihistaminique)
Ne pas cautériser, amputer ou poser de garrot
Transférer rapidement le patient vers un centre médical ou un service hospitalier

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le Ministre AGBA rappelle que le traitement est gratuit au Togo

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée chaque 24 mars a pour but de mieux porter le message de la sensibilisation aux populations et de présenter la situation de l'épidémie sur le plan national en rappelant les efforts entrepris par le gouvernement pour l'éliminer. Pour cet exercice, le ministre de la Santé, Charles Kondi AGBA, et les partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) étaient devant la presse le 25 mars dernier.

La tuberculose est l'une des maladies dues à un agent infectieux unique les plus meurtrières au monde, elle se situe en seconde position juste après le SIDA et c'est la principale maladie mortelle pour les personnes vivant avec le VIH. La brillante présentation du Dr Davi Mawulé, Coordinateur national de la lutte contre la tuberculose, faisant la photographie de la lutte contre la tuberculose au Togo trouve des motifs de satisfaction, 2912 cas dépistés en 2012, 2985 en 2011 avec un taux de guérison estimé à 85% et 72% de patients mis sous ARV. Mais le ministre



Le Ministre Agba de la santé (à d) et Dr Elongo Tharcisse, représentant de l'OMS au Togo devant la presse

Agba est loin d'être comblé : « les résultats que nous escomptions ne sont pas au rendez-vous, il y a de nouvelles infections, il y a des perdus de vue ». C'est pourquoi il trouve important chaque année de rappeler les symptômes, les mesures de prévention, et surtout d'informer la population que le traitement de la tuberculose est gratuit, entièrement pris en charge par l'Etat. Maladie de la pauvreté selon le ministre de la santé, la tuberculose est favorisée par de mauvaises conditions de vie et d'hygiène et la promiscuité. Elle se manifeste par une toux chronique qui dure plus de deux semaines. Le Dr Elongo Tharcisse,

représentant de l'OMS au Togo a rappelé l'importance de cette journée qui offre la possibilité à tous les acteurs de poursuivre leur collaboration afin de tenir la promesse d'éliminer la tuberculose de notre vivant grâce à la sensibilisation et à l'action. Le Togo dispose de 52 centres de traitement et de dépistage, 59 laboratoires pour la détection des BK. Pour mieux réussir la lutte contre cette maladie, Dr Davi Mawulé a appelé à la responsabilité de la communauté pour l'orientation des patients vers les centres de dépistage et le suivi des malades sous traitement.

Joseph Ange

FULL NEWS .INFO

Toute l'actualité 24h / 24

LOMEBOUGE INFO
lomebougeinfo.com

Sympho

Dub

« Il y a quelque chose de plus rare et de plus brillant que la compétence, c'est la compétence pour identifier la compétence »

Elbert Hubbard



GRH Consult

RECRUTEMENT

FORMATION

ORGANISATION

GESTION DES COMPETENCES

EXTERNALISATION

**ADMINISTRATION ET
GESTION DE LA PAIE**

AU CABINET GRH CONSULT, NOUS AVONS LE PROFIL DE L'EMPLOI

Boulevard de la Kara, Immeuble YATABARE, 15BP206 Lomé, Lomé-TOGO

e-mail : cabgrhconsult@yahoo.fr

Tel: 22 21 35 26 / 22 23 98 83